



N° SIRET : 428 646 442 00024

Centre de formation enregistré auprès de la DIRECCTE Occitanie sous le n° 91 300 29 40 30 depuis 2010
Athécéré, 11 Ch des Tuileries, 30 390 Théziers - athecre@gmail.com - 04 66 63 48 02

ENGAGEMENT / ABSENCE OU ABANDON

Version : EAA01.01

Mis à jour : 01/02/2023

FAVORISER L'ENGAGEMENT DES STAGIAIRES EN FORMATION

ATHECRE a construit toute sa démarche pédagogique avec comme objectif de favoriser l'intérêt et l'engagement de ses stagiaires :

- Les programmes de formation sont adaptables
- Nos plans de formation alternent les méthodes d'animation (démonstrative, interrogative, apport théorique, mise en application...) pour maintenir l'intérêt et favoriser l'appropriation de l'outil
- Les formations sont individuelles ce qui permet d'être pleinement consacré au stagiaire.
- Les exercices réalisés sont inspirés de besoins du terrain et sont réalisés dans un environnement au plus proche du réel.
- Du test de positionnement réalisé en début de formation par les stagiaires

Enfin, pour prévenir autant que possible les ruptures dans le parcours de formation, nous avons établi une procédure en cas d'absence ou d'abandon afin de conserver au maximum le stagiaire dans le cycle de formation.

PROCEDURE EN CAS D'ABSENCE OU D'ABANDON

Préalablement à la formation, sont adressés au stagiaire la convention de formation et le règlement intérieur (visible aussi sur le livret d'accueil). La convention de formation, signée par le client, précise les conditions d'annulation. Les règles applicables en cas d'absence sont, quant à elles, rappelées sur notre site. En toute situation, un dialogue entre le stagiaire, le formateur et le responsable d'ATHECRE est favorisé afin d'adapter la formation au bénéfice du stagiaire.

ABSENCE PREVUE ET/OU JUSTIFIEE

Si l'absence à la formation est signalée avant le début de la formation, nous étudierons avec les responsables financiers les alternatives afin que le stagiaire intègre une autre session de formation. L'organisme financeur qui prend en charge la formation est prévenu par le stagiaire.

Absence prévue et/ou justifiée



Inscription à une autre session



Pas d'impact financier
Pas de modification de facturation

ABSENCE NON PREVUE

Si l'absence est constatée en début de formation, le formateur d'ATHECRE alerte immédiatement la hiérarchie pour contacter le stagiaire afin que soient identifiées les motivations de l'absence. En fonction, le stagiaire peut intégrer la formation en cours ou intégrer une autre session de formation selon le calendrier défini en amont. En cas d'impossibilité, la formation est annulée (voir dernier paragraphe (Annulation)). L'Organisme financeur qui prend en charge la formation est prévenu par le stagiaire.

Absence non prévue



1- Alerte par le formateur
2- Contacter le stagiaire pour connaître les motivations de l'absence
3- Intégration de la formation en cours ou inscription à une autre session



Pas d'impact financier
Pas de modification de facturation

ABANDON DE LA FORMATION

Si une absence est constatée en cours de formation, le formateur d'ATHECRE alerte immédiatement la hiérarchie pour contacter le stagiaire afin que soient identifiées les motivations de cet abandon. En fonction, le stagiaire peut réintégrer la formation en cours ou intégrer une autre session de formation selon le calendrier défini en amont. En cas d'impossibilité, la formation est annulée (voir dernier paragraphe (Annulation)). L'Organisme financeur qui prend en charge la formation est prévenu par le stagiaire.

Abandon



1- Alerte par le formateur
2- Contacter le stagiaire pour connaître les motivations de l'absence
3- Réintégration de la formation en cours ou inscription à une autre session



Pas d'impact financier
Pas de modification de facturation

ABANDON DE LA FORMATION

En cas d'annulation totale de la formation par le stagiaire ou par l'organisme, de nouvelles dates seront proposées par ATHECRE afin que la formation puisse se tenir dans les meilleurs délais. Il appartient au client de prévenir son organisme financeur de ce report. Si toute fois, aucune solution n'est apportée, la facture se fera au temps effectuée (prorata temporis).